



CACES[®] et autorisation de conduite

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Objectifs

- ▶ Réaliser les opérations de prise de poste,
- ▶ Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée,
- ▶ Circuler et réaliser les opérations de manutention en sécurité,
- ▶ Effectuer les opérations de maintenance de 1er niveau,
- ▶ Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées

Public

- ▶ Tous salariés avec vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail).

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation

- ▶ Fiche d'évaluation remise au stagiaire.
- ▶ Passage test CACES®

Durée

21 heures

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- ▶ vidéo , diaporama, quiz

- ▶ Accessibilité PMR / PSH nous consulter

Programme de formation



- ▶ Catégorie 3 : chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg,
- ▶ catégorie 5 : chariots élévateurs à mât rétractable.

Théorie

- ▶ Devoirs et responsabilités du cariste
- ▶ Technologie des chariots
- ▶ Prise de poste et vérifications
- ▶ Règles de conduite et de circulation
- ▶ Manutention de charges et modes opératoires
- ▶ Opérations de fin de poste
- ▶ Eco-gestes du cariste
- ▶ Manutention des colis de marchandises dangereuses (ADR 1.3)

Pratique

- ▶ Vérifications et essais de prise de poste
- ▶ Conduite, circulation, manœuvres
- ▶ Vérification d'adéquation et manutention de charges
- ▶ Réalisation des opérations de fin de poste
- ▶ Compte rendu des difficultés et anomalies rencontrées

Passage test CACES®

Prérequis pour suivre la formation

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail).

Les plus

- ▶ Des exercices pratiques
- ▶ Une formation interactive avec un formateur spécialiste de la prévention des risques professionnels

- ▶ **30 rue André Malraux, 69960 Corbas**
- ▶ **Téléphone : 07 71 81 30 06**
- ▶ **Adresse mail : qse.start@gmail.com**

